Image not found or type unknown

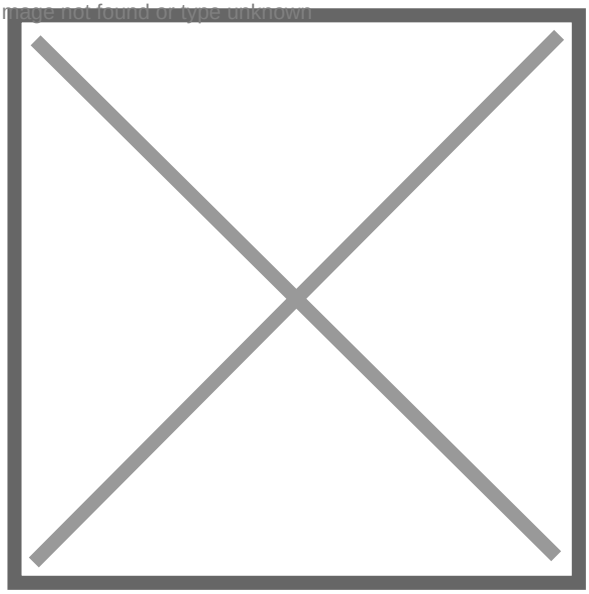

Frais d'obseque de mon père

Par **Baud**, le **26/06/2009** à **11:24**

Bonjour,
Mon père que je n'ai pas vu depuis mes 12 ans, j'en ai désormais 30(problème d'alcool le concernant et refus tout contact avec moi sa fille) depuis le divorce de mes parents, vient de décédé.
Nous sommes six frère et soeurs et il a ensuite eu 2 autres enfants avec sa dernière concubine. Après la séparation de mes parents, j'ai été placée à la DDASS, car ma mère n'avait pas les moyens de subvenir à nos besoins.
Sur tout ce petit monde, je suis la seule qui gagne correctement sa vie (1300 euros, en cdi, et deux enfants à charge)
Vais je devoir payer les frais d'obseque ? Puis je obtenir un recours car lui ne sait jamais occupé de moi, voir maltraité... Comme mes frere et soeurs n'ont pas de revenu (chomage, rmi et enfants à charge) vais je devoir payer tout, toute seule ?
Aidez moi s'il vous plait....
Merci d'avance de votre réponse

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés